



RENCONTRES FILIÈRE BOIS 24 MARS 2017

LE BOIS : DIFFICILE À ÉLEVER ?
- LE MULTI-ÉTAGES SORT DE L'ADOLESCENCE -



**BOIS &
HABITAT**
NAMUR EXPO

Le bois : difficile à élever ?

Le multi-étages sort de l'adolescence

Des immeubles de grande hauteur en bois émergent un peu partout dans le monde. Ils donnent enfin à la construction bois sa véritable troisième dimension. Grâce à eux, les portes de la ville s'ouvrent au bois ; grâce à eux, la construction urbaine durable a cessé d'être un mythe. C'est le second souffle de la construction bois : 10 niveaux à Londres, 11 à Melbourne, 15 à Bergen, 18 à Bordeaux... bientôt 35 à Paris, mais quelques timides avancées seulement en Wallonie où la construction bois est pourtant réputée très performante. Pourquoi ? Qu'est-ce qui nous empêche d'aller plus haut ? Quels sont les freins à débloquent ? Et comment les débloquent ? La 12^e édition des Rencontres Filière Bois accueillera les forces motrices wallonnes des constructions bois de grande hauteur pour tâcher de répondre à ces questions.

Aller plus haut

Des arguments puissants plaident en faveur de l'usage du bois pour la construction à grande hauteur, les trois suivants en particulier.

1. La métropolisation et le concept de ville durable

Notre planète compte aujourd'hui près de 7,5 milliards d'habitants. À l'horizon 2050, la population mondiale dépassera 9 milliards d'individus dont les trois quarts vivront dans des agglomérations urbaines. Mais il faut alors que les villes deviennent autre chose que des usines du tertiaire cernées de banlieues dortoir en fermentation. Il faut repenser la ville, en refaire un espace de vie. C'est notamment de cette constatation que procède l'émergence du concept de ville durable. Des composantes essentielles de ce concept comme l'autonomie énergétique, la réduction des nuisances sonores ou de l'encombrement que génèrent les chantiers, les matériaux de construction non polluants et recyclables, les économies circulaires, etc. conduisent naturellement à un développement de l'usage du bois en ville. Par ailleurs, l'explosion démographique, conjuguée aux limites territoriales, fait que la seule voie à suivre devient celle de la hauteur.

2. La transition vers une société bas carbone

Pour une série de raisons, dans une perspective de lutte contre le changement climatique et de façon plus générale de développement durable, les analyses de cycles de vie peinent à s'imposer. C'est davantage la notion d'empreinte carbone qui semble prendre rang de référence. Le Service fédéral « Changements climatiques » organise ainsi, depuis quelques années, la transition de la Belgique vers une société bas carbone à l'horizon 2050. En France, les grands groupes de construction ont fondé l'Association pour le développement du

Bâtiment Bas Carbone (BBCA). Les acteurs de la construction, mais aussi leurs partenaires économiques, les y rejoignent en nombre toujours croissant. Si un jeu d'arguments peut parvenir à contester la supériorité du bois dans les analyses de cycle de vie, en matière d'empreinte carbone, c'est beaucoup plus difficile. Utiliser du bois, c'est stocker du carbone, mais c'est aussi ne pas utiliser d'autres matériaux beaucoup plus gourmands en énergie. Les bâtiments bas carbone feront dès lors inévitablement la part belle au bois.

3. Le seul matériau renouvelable

Nos modèles de consommation et de développement économique n'avaient jamais intégré la menace d'épuisement des ressources. C'est de ce point de vue d'abord que l'économie circulaire doit être considérée comme un nouveau paradigme. Il faut insister et réinsister sur une propriété que le bois ne partage avec aucun autre matériau : si la forêt subsiste, il est indéfiniment renouvelable. Aussi le bois est-il, par excellence, le matériau de l'économie circulaire. Cette propriété devrait suffire à conférer au bois un statut particulier et à justifier la préférence des prescripteurs.

Le dire... et puis le faire !

Tous s'accordent donc à dire qu'il faut construire des immeubles à grande hauteur avec du bois. Le dire, c'est bien, mais le faire c'est mieux. Les intentions sont très nombreuses, les vrais projets sont plus rares et les réalisations se comptent sur les doigts d'une main. Il ne s'agit plus de rez + 5 en bois, qui sont maintenant presque monnaie courante, mais de rez + 15 ou + 20, voire + 30. À de telles hauteurs, la construction bois reste expérimentale. Elle est affaire de pionniers. Comme souvent dans de telles situations, chacun attend que l'autre se lance... pour voir si tout se passe bien et se lancer à son tour. Peut-être en sommes-nous là en Wallonie. Il faudrait catalyser la réaction par une première initiative. Sinon, une nouvelle fois, le train partira et nous resterons sur le quai.

Les 12^{es} Rencontres Filière Bois

Les «Rencontres Filière bois», dont la 12^e édition aura lieu le vendredi 24 mars 2017, tenteront d'identifier les raisons pour lesquelles les projets de construction bois à grande hauteur tardent à se concrétiser en Wallonie alors que la filière bois wallonne dispose a priori de tous les atouts nécessaires à leur réalisation. Elles donneront un coup de projecteur sur les divers acteurs que doit impliquer l'élaboration d'un bâtiment multi-étages en bois. Car il faut que plusieurs planètes soient en conjonction... Il faut disposer d'une chaîne de valeur qui soit suffisamment structurée et efficiente pour éviter tout blocage.

Les 12^{es} Rencontres verront se succéder à la tribune des prescripteurs/urbanistes, des architectes, des bureaux d'études, des professionnels de la filière ainsi que des entreprises de construction qui parleront des compétences acquises, des attentes ou des éventuelles carences, voire inquiétudes dans une perspective de construction bois à grande hauteur.

De la prescription à la construction

L'après-midi commencera par l'intervention de M. **René COLLIN**, Ministre wallon de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports et Délégué à la représentation à la Grande Région, qui soutient les Rencontres et leur fera une nouvelle fois l'honneur de sa participation.

La gouvernance locale sera déterminante pour une adoption des principes de ville durable. Aussi le premier exposé sera-t-il présenté par **Stéphanie SCAILQUIN**, Échevine de la Cohésion sociale, du Logement, de l'Urbanisme et de l'Égalité des Chances de la ville de Namur, où un certain nombre de chantiers et de projets à dominante bois fleurissent depuis quelques années. Mme Scailquin nous livrera sa vision du futur de Namur et de la place que le bois pourrait y occuper.

Après le prescripteur, entrent en scène les architectes, qui diront pourquoi, de leur point de vue, la construction multiétagée en bois en est actuellement à ses balbutiements en Wallonie. **Steven WARE**, Directeur de l'agence Art & Build Paris, nous fera part de sa très riche expérience. Art & Build est un bureau d'architecture belge et international qui vient d'être choisi par le jury de Bordeaux Euratlantique pour la construction de « LA TOUR DE BOIS » qui développera 18 étages sur 50 mètres de haut et dont la structure est une première mondiale ! Les conditions à réunir pour se lancer dans de tels projets seront passées en revue.

Le dimensionnement des éléments d'un bâtiment à grande hauteur en bois réclame des compétences très spécifiques. **Laurent NEY**, fondateur du bureau d'études international Ney & Partners et du bureau d'études bois WOW, et **Alexandre ROSSIGNON**, partenaire au sein du bureau WOW, ont fait du multi-étages leur cheval de bataille. Ils témoigneront de l'engouement qu'ils rencontrent pour le bois et présenteront des projets de construction bois multi-étages de leur propre bureau. Ils retraceront ensuite le parcours de quelques projets emblématiques dans le monde.

Les constructeurs bois agissent fréquemment en sous-traitants d'entrepreneurs généraux. Quels sont les freins majeurs qui empêchent une entreprise de construction bois d'accéder au marché de la grande hauteur en Belgique ? **Philippe COURTOY**, Directeur de Lamcol SA, et **Jean-Claude FONTAINE**, Senior Project Manager chez CFE-BPI, tâcheront de les identifier. Enfin, la fabrication des éléments de construction adaptés à la grande hauteur réclame, outre la maîtrise technique, une grande capacité d'innovation. **Patrick MOUTSCHEN**, Administrateur délégué de Mobic sa, l'un des plus importants constructeurs belges de maisons en bois, dira comment il envisage l'évolution des produits et procédés pour la construction multi-étages.

Emmanuel DEFAYS, Directeur de l'Office économique wallon du bois, tâchera ensuite, dans un exercice de synthèse, de faire apparaître les premières pistes de développement qui permettront à la Wallonie de donner à la construction bois, et à la filière bois de manière plus générale, une nouvelle dimension.

Pour inscrire toutes ces interventions dans un contexte plus global, les Rencontres accueilleront **Jean-Luc SANDOZ**, Fondateur et Administrateur délégué de CBS-CBT - un bureau d'études technologies et ingénierie bois qui a acquis une notoriété mondiale -, Professeur dans

plusieurs universités européennes et Macro-économiste de la filière bois aux analyses tranchantes. Les plaidoyers pour le bois de Jean-Luc Sandoz sont d'authentiques spectacles où des considérations techniques et économiques passionnantes sont servies nappées d'une bonne couche d'humour.

Les 12^{es} Rencontres seront en outre présentées, rythmées et modérées par **Sara DE PADUWA**, Animatrice vedette de la RTBF, dont le sourire est si lumineux qu'il en devient visible même à la radio. Et tout au long de l'après-midi, **Pad'r** et son crayon, fidèles au rendez-vous, nous rappelleront qu'il n'est pas indispensable d'être grave pour être sérieux.

The place to be

Les Rencontres poursuivent un double objectif, celui de mieux faire connaître le bois et la filière bois à un public assez large, la méconnaissance restant un frein à l'usage du bois, et celui de conférer, par une meilleure circulation interne de l'information, un surcroît de cohésion à une filière trop segmentée et trop dispersée.

L'organisation des Rencontres Filière Bois, il faut le rappeler, est collégiale. Toutes les composantes de la filière wallonne du bois y prennent leur part, prouvant ainsi l'aptitude de chacun à servir l'intérêt commun par-delà les clivages internes.

Les « Rencontres Filière Bois » ont pris rang de jalon dans le calendrier de la filière. Leur notoriété n'a cessé de croître au fil des ans, nourrie par un choix de thèmes en étroite correspondance avec les évolutions socio-économiques en cours ou à venir et par la qualité d'intervenants unanimement considérés comme des références dans le monde de la forêt et du bois. Pour les managers de la filière, les Rencontres sont devenues les incontournables lieu et moment où les tendances se révèlent et où les manœuvres s'amorcent... Tout cela devant une salle systématiquement comble !

Pour le Comité organisateur des Rencontres Filière Bois,
Emmanuel Defays et François Sougnez, Office économique wallon du bois.



Wallonie